

COMMUNE DE POISSON
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 FEVRIER 2020 à 20 h 30

Présents : GUYOT de CAILA Joël, BONNOT Michelle, BRIVET Jean-Paul, BODET Gérard, PLURIEL Dominique, BERNARD Didier, MELINE Nicole, AUPLECLE/LABARGE Mathilde, LORTON Corinne, DESCHARMES Frédéric,

Excusé(s) : CLEMENT-PORNIN Christèle qui donne pouvoir à BONNOT Michelle, BRIVET Isabelle qui donne pouvoir à MELINE Nicole, AUDUC Jean-Marc qui donne pouvoir à BODET Gérard, SOLEYMIEUX Aimé,

Absent(s) : AUGAGNEUR Jean-Paul

Secrétaire de Séance : BONNOT Michelle.

Le CM approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le compte rendu de la réunion du 23/01/2020.

DELEGATIONS DU MAIRE :

M. le Maire annonce la décision prise dans le cadre de ses délégations.

Vu le sinistre survenu le 8 août 2019, choc de véhicule contre deux panneaux communaux au « Bourg » et vu la déclaration réalisée auprès de GROUPAMA de Mme JANIAUD Aline, responsable du sinistre, la compagnie d'assurance GROUPAMA accepte d'indemniser la commune de POISSON à hauteur de 100% de la dépense soit 504.00€. Ce montant sera encaissé à l'article 7588 sur le budget communal 2020. (Décision 02.2020)

DELIBERATIONS PRISES A L'UNANIMITE DES MEMB RES PRESENTS ET REPRESENTES

COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2019

Le CM approuve à l'unanimité des membres présents et représentés :

** les comptes administratifs du Maire et les comptes de gestion du receveur municipal pour le budget principal, le budget assainissement et le budget chaufferie de l'exercice 2019 :*

- Budget principal (commune) : excédent de fonctionnement de 81 764.18 € et excédent d'investissement de 70 388.13 €
- Budget annexe (assainissement) : excédent d'exploitation de 41 139.93 € et excédent d'investissement de 4 632.00 €
- Budget annexe (chaufferie) : déficit d'exploitation de 7 746.13 € et déficit d'investissement de 8 960.95 €

COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

Voirie : Jean-Paul BRIVET confirme que les chemins programmés lors de la dernière réunion seront tous réalisés et financés par la Communauté de Communes.

Bâtiments communaux : les travaux de la poste se terminent mi-mars. L'installation du mobilier est prévue le 19/03/2020.

COMPTES RENDUS DES REUNIONS

Le CM prend connaissance des réunions auxquelles ont participé les élus depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Le Maire informe le CM :

* La Nocturne de POISSON" : cette manifestation est prévue le 14 mars 2020.

* Suite à la demande de notre boulanger par courrier et à la rencontre du 18 février de son comptable, le conseil municipal de Poisson a décidé lors de la réunion du 27 février de baisser de 50% le montant du loyer du fonds de commerce que M. COGNARD exploite.

Le conseil municipal est conscient des difficultés financières qu'il rencontre et souhaite lui apporter une aide ponctuelle.

* La commune a reçu un courrier du 1^{er} ministre Édouard PHILIPPE relatif à l'évolution de la propagation du Coronavirus en France.

* Suite au conseil de discipline de ce jour au centre de gestion à Mâcon, Philippe LAHORE se verra infliger une exclusion temporaire.

La séance est levée à 23h00

Fait à Poisson, le 27.02.2020



Le Maire,
Joël GUYOT de CAILA,